

SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

La petite place dotée d'un nom

Devant l'ancien presbytère, la place s'appellera place de l'Araucaria.



La place de L'Araucaria, devant l'ancien presbytère, où se trouvent la bibliothèque et la micro-folie. PHOTO CO

Les conseillers municipaux se sont retrouvés jeudi 7 décembre, le maire annonce notamment l'ouverture de la nouvelle bibliothèque le 20 décembre suivie de près par la microfolie qui ouvrira le 6 janvier.

NOUVELLE PLACE

Actuellement, l'ancien logement du curé est au 0 route des Rambaudières et le logement locatif, au 2 bis Grand-rue. Pour simplifier et mettre un peu de cohérence, les conseillers proposent de donner un nom à la petite place devant l'ancien presbytère.

Afin d'éviter la confusion avec la place du presbytère de Soutiers, les conseillers se sont creusé la tête pour trouver un nom à cette nouvelle place. « Il faut que cela ait du sens » tient à préciser Johann Baranger. Plusieurs idées ont traversé les esprits avec le nom de Gaëtan Blot, ancien curé ou de Luce Nelly, une poète saint-pardousienne. La place

Notre-Dame a été évoquée. Finalement, ils ont retenu trois idées et ont voté. Six voix pour la place de l'Étape, une pour place des Pleins-Vents, et huit pour place de l'Araucaria, du nom de l'arber abattu et remplacé par une sculpture. La bibliothèque est désormais assignée au 1, place de l'Araucaria et la micro-folie au 2 de la même place.

DÉFENSE INCENDIE

Après l'installation de l'entreprise Pissier, ex-Baraton sur la zone artisanale du Poirier, il est nécessaire de revoir la défense extérieure contre l'incendie dans ladite zone. Actuellement le site est équipé d'une citerne souple de 60 m³, les nouveaux besoins exigent de passer à 120 m³. L'entreprise Noireaud propose un devis de terrassement pour la nouvelle citerne, le devis est accepté par le conseil, montant 9 998 €

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est arrêté par le maire, c'est un outil pour mettre en place l'organisation de la commune en cas d'événement de crise. « On a commencé à cibler tous les dangers qu'on peut rencontrer dans la commune, affirme Jacky Favreau, conseiller. C'est un gros travail, il faut assurer la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Il y a plusieurs points noirs dans la commune dont la trois voies, et des entreprises à risques, il y a aussi tous les phénomènes qu'on ne maîtrise pas, comme les tempêtes, séismes, incendie, manque d'eau ».

L'enjeu de ce PCS est de pouvoir faire face à ces événements d'urgences. « Établir des protocoles d'actions, nommé un correspondant dans chaque hameau. On doit pouvoir faire face au moment d'urgence. Établir des plans d'actions peut nous assurer de pouvoir réagir sereinement et au plus juste » soutient Jacky Favreau pour conclure.